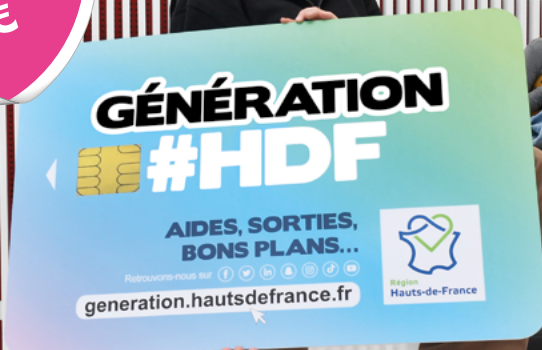




Région
Hauts-de-France

Lycéen ? Apprenti ?
Demande ta carte **Génération #HDF !**

De nombreux
avantages
jusqu'à
200 €*
200 €*



* 200 € pour
les apprentis
en 1^{re} année
100 € pour les 2^{ndes}
55 € pour les 1^{res}
et Terminales.

**GÉNÉRATION
#HDF**

Retrouvons-nous sur



generation.hautsdefrance.fr

POUR TOUTES
INFORMATIONS

0 800 026 080

Service & appel
gratuits



PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens (hors BTS) **ou** apprentis en première année de formation.

QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

- **Pour les lycéens**, une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à votre scolarité, utilisable dès la validation ou revalidation de la carte et jusqu'au 30 juin 2023.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'**aide complémentaire à la scolarité**. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille, auprès de l'établissement.

- **Pour les apprentis** en première année de formation, une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la revalidation de la carte.

D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles chaque année via le compte personnel Génération #HDF :

- jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
- 80 €/an pour compenser les dépenses liées au logement,
- 100 €/an pour les frais de restauration.

COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Connectez-vous sur

- **L'application Génération #HDF** ou sur
- **generation.hautsdefrance.fr**

Attention ! Votre carte ne vous sera adressée qu'après la validation de votre inscription par votre établissement.

J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre établissement qui procédera à la mise à jour de votre inscription et activera vos droits pour l'année en cours. Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité. Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de statut ou d'établissement.

OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

- En présentant votre carte au partenaire de votre choix* qui effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal de paiement dédié.
- En effectuant, via votre espace personnel, un paiement ou un prépaiement en ligne au partenaire de votre choix si celui-ci accepte ce mode de règlement.

* Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel ou sur **generation.hautsdefrance.fr**

Pour toutes questions relatives à la carte Génération #HDF, rendez-vous sur la foire aux questions du site generation.hautsdefrance.fr

GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur



generation.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

